



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 00113

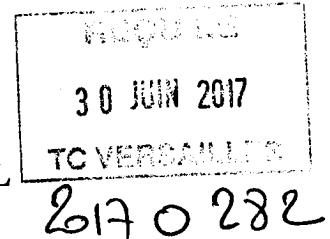
Numéro SIREN : 528 922 792

Nom ou dénomination : 1000-ANNONCES

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 11618

1000-ANNONCES

**Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 avenue du Condé, 78600 MAISONS LAFFITTE
528922792 RCS Versailles**



**REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE VERSAILLES**

Le soussigné Monsieur Jean-François DELRIEU, Président de la société STRATEO, Société par actions simplifiée,

Agissant en qualité de Présidente de la société 1000-ANNONCES, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 4 avenue du Condé, 78600 MAISONS LAFFITTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 528922792 RCS Versailles,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société 1000-ANNONCES a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2016,

Que, conformément à l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Que ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :

Retard dans la transmission des éléments comptables permettant l'établissement des comptes annuels 2016.

C'est pourquoi la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société 1000-ANNONCES qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 à l'approbation de l'associé unique de la société 1000-ANNONCES conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

Fait à MAISONS LAFFITTE
Le 23 juin 2017

Jean-François DELRIEU
Société STRATEO
Présidente

ORDONNANCE

DÉPOT DU

06 JUIL. 2017
M618TRIBUNAL
DE COMMERCE**NOUS, M. Xavier AUBRY**président du tribunal de commerce de VERSAILLES,
assisté de maître Sophie GRINGORE, greffier.

Vu l'article L225-100 et R225-64 du code de commerce.

Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui.

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2017

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

**de la SAS 1000-ANNONCES 4 Av De Condé 78600 MAISONS LAFFITTE
RCS Versailles n° : B 528922792 (2015 B 113)**

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Taxons les frais de greffe de la présente à la somme de 30,62 euros.

Fait en notre cabinet à Versailles le 4 juillet 2017

le greffier



le président

